



FORUM POUR LA CONSCIENCE ET LE DEVELOPPEMENT

**FO.CO.DE.**

*Organisation de la Société Civile du Burundi*

**UN LAISSEZ-PASSER DE  
RETOUR QUI NE PASSE PAS**

**Rapport du FOCODE sur les représailles et les  
violences orchestrées contre les Burundais de  
retour d'exil**

Mars 2025

 Site Web : [www.focode.org](http://www.focode.org)

 Twitter : [@FOCODE\\_](https://twitter.com/FOCODE_)

 YouTube : [@focodeasbl](https://www.youtube.com/@focodeasbl)

 Facebook : [@FocodeAsblBurundi](https://www.facebook.com/FocodeAsblBurundi)

 Instagram : [@focodeasbl](https://www.instagram.com/focodeasbl)

 Adresse Email : [focodeasbl@gmail.com](mailto:focodeasbl@gmail.com)

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	2
<b>Présentation des cas emblématiques</b> .....	2
<b>1.Disparition forcée de Jérémie Niyokindi, ancien réfugié , enlevé par les services de renseignement burundais</b> .....	3
<b>2.Viateur Nzigo, ancien réfugié au Kenya, enlevé à l’aube du 9 novembre 2024 et porté disparu depuis son arrestation à Gasorwe</b> .....	4
<b>3.Adrien Nshimirimana, ancien réfugié en RDC, arrêté le 20 octobre 2022 et détenu depuis son retour à Rumonge</b> .....	6
<b>4.Vital Nyandwi, ancien réfugié en Tanzanie, disparu depuis son arrestation à Gisuru en mars 2019</b> .....	6
<b>5.Claude Nininahazwe, ancien réfugié en Tanzanie, arrêté à Makamba après son retour en 2021</b> .....	8
<b>6.Disparition forcée de Claude Niyonzima, ancien réfugié au Rwanda, enlevé par des militaires à Ngozi en 2021</b> .....	9
<b>7.Disparition de Isaac Bamporubusa, ancien militaire rapatrié du Rwanda, introuvable depuis le 30 décembre 2021</b> .....	10
<b>8.Claude Mpabonyabagenzi, ancien réfugié au Rwanda, disparu depuis cinq ans après son enlèvement par des Imbonerakure à Ngozi</b> .....	10
<b>9.Sylvain Magorwa, ancien réfugié en Tanzanie et enseignant, disparu au lendemain de son retour d’exil</b> .....	11
<b>10.Jean-Marie Vianney Nshimirimana, ancien réfugié en Tanzanie, disparu après son retour au Burundi</b> .....	12
<b>11.Disparition forcée de Tuyishime Alexis, ancien réfugié au Rwanda et militant du MSD, enlevé par des Imbonerakure à Giteranyi</b> .....	13
<b>12.Disparition suivie de détention secrète d’Apollinaire Bashirahishize à son retour d’exil en Ouganda</b> .....	14
<b>13. Mukike : Arrestation arbitraire d’Arsène Ntirubuza, un rapatrié revenu du Rwanda</b> .....	15
<b>14.David Bamporiki, ancien réfugié et militant du CNL, enlevé à Gihanga et toujours introuvable</b> .....	16
<b>15.Yvan Irakoze, ancien réfugié en Ouganda, maintenu en détention arbitraire depuis trois ans</b> .....	16
<b>16.Ferdinand Nyandwi, ancien réfugié, arrêté et exécuté à Kirundo avant d’être abandonné en forêt</b> .....	17
<b>17.Clément Nkurunziza, ancien réfugié déporté des États-Unis, détenu depuis 7 ans sans jugement définitif</b> .....	18
<b>Conclusion</b> .....	19

## Introduction

Depuis plusieurs années, le gouvernement burundais appelle officiellement les réfugiés à rentrer au pays, promettant une paix retrouvée, la réconciliation nationale et la réintégration sans conditions. Pourtant, derrière ce discours d'apaisement, la réalité qui attend de nombreux anciens exilés est celle d'une répression brutale et silencieuse. Arrestations arbitraires, disparitions forcées et exécutions extrajudiciaires rythment le retour de ces hommes et femmes, souvent traqués dès leur passage aux frontières ou peu après leur installation.

Dans un Burundi où l'espace civique est fermé à double tour et où toute voix discordante est muselée, les anciens réfugiés sont assimilés à des suspects avant même d'être considérés comme des citoyens. En réalité, ces rapatriés, souvent accusés sans preuve de connivence avec l'opposition ou des groupes armés en exil, deviennent les premières victimes d'un appareil sécuritaire tout puissant qui instrumentalise la peur et l'intimidation.

Le Service National de Renseignement (SNR) et les milices Imbonerakure sont au cœur de cette politique de harcèlement et de violence systématique contre ces personnes revenues sous la garantie fragile du HCR. Ainsi, à travers les enquêtes menées par le FOCODE, ces burundais rapatriés sont victimes d'arrestations nocturnes sans mandat, des détentions prolongées sans procès, des tortures et exécutions sommaires qui sont devenues des pratiques courantes visant ces anciens exilés.

Ce rapport dresse un constat glaçant : derrière l'image d'un Burundi soi-disant stable et ouvert aux siens se cache une mécanique répressive qui cible méthodiquement les rapatriés qui sont systématiquement considérés comme des opposants au régime en place. Les cas documentés ici sont loin d'être exhaustifs et évoquent à titre illustratif : les cas de disparitions forcées survenus à Gasorwe, les arrestations à Ngozi ou Rumonge, les meurtres à Kirundo.. Chaque cas évoqué incarne l'impunité institutionnelle qui ronge l'appareil judiciaire burundais et le mépris affiché pour les engagements internationaux du pays en matière de droits humains.

En exposant ces cas de violations récurrentes des droits des burundais qui rentrent d'exil, le présent rapport révèle comment le retour des réfugiés est devenu, pour nombre d'entre eux, un piège mortel orchestré par l'État et ses relais locaux.

## Présentation des cas emblématiques

Le présent rapport illustre, à travers une série de cas documentés entre 2018 et 2025, la brutalité ciblée dont sont victimes les anciens réfugiés burundais rentrés volontairement ou après une déportation forcée. Ces situations individuelles ne sont pas des faits isolés : elles traduisent un schéma d'abus systématique orchestré par les forces de sécurité burundaises

et leurs auxiliaires, les Imbonerakure, dans un climat où la suspicion et la répression prennent le pas sur les droits fondamentaux.

Chaque dossier présenté dans ce chapitre est emblématique de la répression qui sévit à l'encontre des rapatriés, qu'ils soient agriculteurs, militants de partis d'opposition tels que le CNL, le FNL ou le MSD, ou encore anciens réfugiés ordinaires. Les victimes partagent un même profil : celui d'exilés ayant cru aux appels officiels du gouvernement burundais pour rentrer, et qui se retrouvent confrontés à des disparitions forcées, des détentions arbitraires ou même à l'exécution extrajudiciaire.

Parmi les 17 cas documentés, nous avons recensé 11 disparitions forcées, 3 détentions arbitraires prolongées sans jugement, 2 détentions suivies de libération sous pression et 1 exécution extrajudiciaire. Derrière ces chiffres se cachent des parcours brisés et des familles plongées dans l'angoisse, sans information ni recours judiciaire.

Les pages qui suivent mettent en lumière ces histoires individuelles qui, bien qu'illustratives, ne représentent qu'une infime fraction d'une politique de persécution plus vaste à l'encontre des anciens réfugiés. Ces cas servent à démontrer la gravité d'un phénomène alarmant et toujours d'actualité, dans un pays où l'appareil sécuritaire est utilisé pour neutraliser quiconque est perçu comme une menace pour le régime.

## **1. Disparition forcée de Jérémie Niyokindi, ancien réfugié, enlevé par les services de renseignement burundais**

***Arrêté à son domicile le 18 avril 2024 par les services de renseignement burundais, Jérémie Niyokindi, un agriculteur de 32 ans, n'a plus donné signe de vie depuis. Malgré les interpellations répétées de sa famille et des habitants de sa commune, les autorités burundaises sont restées silencieuses sur son sort. Huit mois après sa disparition, le FOCODE a lancé une alerte pour exiger des explications sur ce nouvel acte d'enlèvement mais en vain.***

En date du 25 décembre 2024, le FOCODE a publié une alerte concernant la disparition de Jérémie Niyokindi, un homme de 32 ans, originaire de Rugese, dans la commune de Ntega, province de Kirundo. Marié et père de famille, il exerçait l'agriculture comme activité principale et se rendait occasionnellement en Tanzanie pour y pratiquer la taille du bois, séjournant plusieurs mois avant de rentrer au Burundi.

Selon les informations recueillies, Jérémie Niyokindi a été arrêté à son domicile dans la soirée du 18 avril 2024, aux alentours de 21h. Le chef du village a frappé à sa porte et, en sortant, il a été immédiatement appréhendé par Pépin Habimana, chef des services de renseignement de la province de Kirundo, accompagné de plusieurs policiers. Ceux-ci l'ont ligoté sur place et lui ont demandé de remettre son téléphone Android, ainsi que tout appareil pouvant contenir une carte SIM rwandaise.

Les policiers sont ensuite entrés dans la maison, ont réveillé toute sa famille et ont procédé à une fouille approfondie à une prétendue recherche d'armes. Aucun objet compromettant n'a été trouvé, mis à part ses téléphones. Jérémie a alors été violemment embarqué dans un véhicule Toyota Hilux double cabine blanc aux vitres teintées, puis piétiné par les policiers

avant que le véhicule ne démarre à vive allure, sans s'arrêter jusqu'au chef-lieu de la commune Ntega.

Le lendemain, ses proches se sont rendus au poste de police local pour demander où il avait



été emmené, mais aucune réponse ne leur a été donnée. Le 24 avril 2024, lors d'une réunion communale à Rugese, le conseiller en affaires sociales, Alexis Niyibitanga, a déclaré aux habitants qu'il n'avait aucune information sur son sort. Lorsque des villageois ont insisté en évoquant une arrestation par les services de renseignement, il a répondu qu'il s'agissait de simples rumeurs liées à l'approche des élections.

Malgré les multiples tentatives de sa famille et des habitants pour obtenir des explications auprès des autorités locales, aucune information officielle n'a été fournie sur son sort. Huit mois après son arrestation, Jérémie Niyokindi était introuvable, et son cas restait sans réponse.

C'est dans ce contexte que, le 25 décembre 2024, le FOCODE a lancé une alerte appelant à toute personne ayant des informations sur sa disparition à se manifester. L'organisation a également interpellé les autorités burundaises pour qu'elles clarifient les circonstances de cette arrestation et qu'elles révèlent où se trouve Jérémie Niyokindi.

N.B: Il est intéressant d'ajouter la référence de cette publication sur les plateformes du FOCODE comme ça a été fait dans les cas ci-après:

## **2. Viateur Nzigo, ancien réfugié au Kenya, enlevé à l'aube du 9 novembre 2024 et porté disparu depuis son arrestation à Gasorwe**

***Le 9 novembre 2024, à l'aube, Viateur Nzigo, ancien réfugié politique de 41 ans, a été enlevé à son domicile à Gasorwe, dans la province de Muyinga, par des hommes armés, dont certains portaient l'uniforme de la police. Depuis, il n'a plus donné signe de vie. Malgré les recherches menées par sa famille et les interpellations des autorités locales, aucune information n'a été fournie sur son sort. Les soupçons se portent sur les services de renseignement, dirigés par le colonel Félix Havyarimana, régulièrement cité dans des affaires de disparitions forcées. Alors que les semaines passent sans la moindre nouvelle, l'inquiétude grandit et les appels à sa libération se multiplient.***

En date du 25 décembre 2024, le FOCODE a publié une alerte sur l'arrestation et la disparition de Viateur Nzigo, un homme de 41 ans, domicilié à Gikwiye, dans la commune de Gasorwe, province de Muyinga. Ancien réfugié politique, il avait fui le Burundi en 2015 lors de la crise politique et s'était exilé d'abord au Rwanda, avant de poursuivre son périple en Tanzanie. Après cinq ans en exil, il était rentré légalement au Burundi en 2020 et s'était installé sans difficulté dans sa commune natale. En 2021, il était parti au Kenya pour des raisons économiques et avait effectué plusieurs allers-retours entre les deux pays sans rencontrer de problème. Le 23 mars 2023, il était rentré au Burundi par un poste frontalier officiel, respectant toutes les procédures légales. Depuis, il menait une vie paisible, sans être inquiété, jusqu'au 9 novembre 2024, date à laquelle il a été enlevé à son domicile aux premières heures du jour.

Vers 5h45, des coups ont retenti à sa porte. Son enfant, croyant à une visite ordinaire, a ouvert, permettant l'entrée de quatre hommes, dont trois en uniforme de police et un en tenue civile. Sans donner d'explication, ils ont pénétré dans la chambre de Viateur Nzigo, l'ont saisi et l'ont conduit de force vers un Toyota Hilux double cabine blanc aux vitres teintées, un véhicule souvent utilisé par les services de renseignement burundais. Des témoins ont rapporté que les ravisseurs avaient le visage masqué, rendant impossible toute identification. Depuis cette arrestation brutale, Viateur Nzigo n'a plus donné signe de vie.

Dès les premières heures suivant son enlèvement, sa famille s'est rendue au poste de police de Muyinga, espérant obtenir des informations sur son arrestation. Pourtant, les autorités ont nié toute implication et affirmé ne pas savoir où il se trouvait. Face à ce silence, ses proches soupçonnent qu'il soit détenu dans un centre clandestin des services de renseignement, où d'autres cas de disparitions forcées ont déjà été signalés. Ne recevant aucune réponse des autorités locales, ils ont demandé qu'il soit présenté devant la justice s'il est accusé de quoi que ce soit, afin qu'il puisse bénéficier d'un procès équitable.

Dans cette affaire, le colonel Félix Havyarimana, chef des services de renseignement de Muyinga, est particulièrement pointé du doigt. Plusieurs témoignages le désignent comme étant impliqué dans des arrestations arbitraires et des disparitions forcées dans la région. Son nom revient régulièrement dans des affaires similaires, où des personnes interpellées par ses services ont ensuite disparu sans laisser de trace.



Après huit semaines sans la moindre information, la famille de Viateur Nzigo et les organisations de défense des droits humains craignent pour sa vie. Le 25 décembre 2024, le FOCODE a lancé un appel urgent pour exiger que lumière soit faite sur son enlèvement et pour que les responsables de cette disparition soient identifiés. À ce jour, Viateur Nzigo demeure introuvable, et aucune information officielle sur son sort n'a été communiquée.

### **3. Adrien Nshimirimana, ancien réfugié en RDC, arrêté le 20 octobre 2022 et détenu depuis son retour à Rumonge**

*Ancien réfugié rentré au Burundi sous la protection du HCR, Adrien Nshimirimana a été arrêté le 20 octobre 2022, quelques jours après son retour dans sa colline natale de Muhuzu, à Rumonge. Détention sans mandat, accusations forgées et transfert direct en prison : son cas illustre les intimidations et arrestations arbitraires dont sont victimes plusieurs rapatriés burundais. Depuis novembre 2022, il est détenu sans jugement à la prison centrale de Rumonge.*

De nombreux Burundais récemment rentrés d'exil signalent des cas de harcèlement et d'arrestations arbitraires après leur retour. Parmi eux figure Adrien Nshimirimana, originaire de Muhuzu, zone Minago, commune et province de Rumonge.

Ancien réfugié, Adrien Nshimirimana est rentré au Burundi le 11 octobre 2022 depuis un camp de réfugiés en République Démocratique du Congo, via le poste-frontière de Gatumba, sous l'accompagnement du HCR. Il a regagné son domicile familial à Muhuzu le 14 octobre 2022.



Six jours plus tard, le 20 octobre 2022, il a été convoqué par le chef de colline de Muhuzu, Bosco Havyarimana, qui lui a indiqué que l'administrateur communal de Rumonge souhaitait le rencontrer. Le même jour, ils se sont rendus à Rumonge, mais l'administrateur n'était pas présent. À ce moment-là, le chef de colline a laissé Adrien Nshimirimana au poste des services de renseignement de Rumonge, où il a été détenu pendant 5 jours, jusqu'au 25 octobre 2022.

Il a ensuite été transféré à la brigade communale, où il est resté en détention pendant 23 jours, jusqu'au 17 novembre 2022. Durant ces détentions successives, il a été confronté à des accusations appuyées par des photos montées de toutes pièces, le montrant en tenue militaire.

Le 17 novembre 2022, il a été transféré à la prison centrale de Rumonge, où il se trouve toujours à ce jour.

Adrien Nshimirimana avait été enregistré comme rapatrié par le HCR et avait reçu les documents officiels confirmant son retour au Burundi.

### **4. Vital Nyandwi, ancien réfugié en Tanzanie, disparu depuis son arrestation à Gisuru en mars 2019**

**Arrêté le 15 mars 2019, seulement deux jours après son retour d'exil, Vital Nyandwi, ancien réfugié et membre du CNL, n'a plus jamais été revu. Les circonstances de sa disparition,**

**survenue après son interpellation par des agents de la police et du renseignement à Gisuru, restent opaques. Six ans plus tard, sa famille est toujours sans nouvelles, tandis que plusieurs responsables locaux sont pointés du doigt.**

Vital Nyandwi, membre du parti CNL, originaire de Kinama, commune de Gisuru dans la province de Ruyigi, a disparu depuis maintenant six ans, sans qu'aucune information officielle ne soit donnée sur son sort. Marié et père de quatre enfants, cet agriculteur de 34 ans avait fui le Burundi en 2015 pour se réfugier dans le camp de Nduta, en Tanzanie. Durant ses trois années et demie d'exil, il avait ouvert un petit restaurant pour subvenir aux besoins de sa famille.

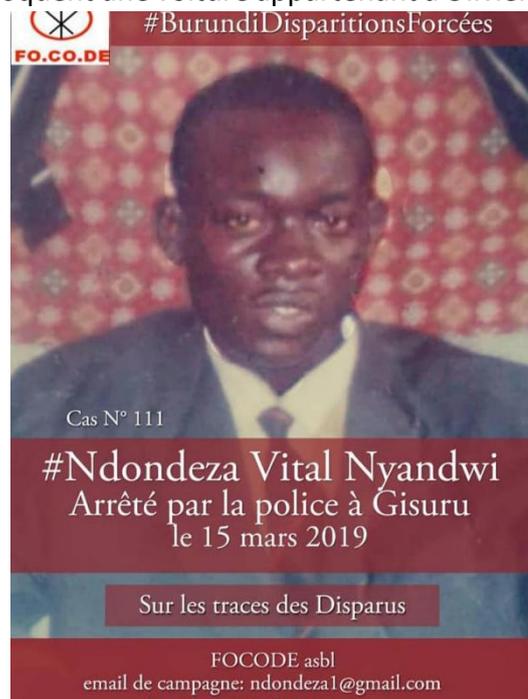
Au début du mois de mars 2019, sa famille avait sollicité le musitanteri de Gisuru de l'époque, Aloys Ngenzirabona, afin d'obtenir l'autorisation pour Vital de rentrer au pays en toute sécurité. Cette autorisation ayant été accordée, Vital Nyandwi est rentré chez lui à Kinama le 13 mars 2019.

Le lendemain, des imbonerakure de la région ont commencé à le désigner comme une cible à arrêter. Le 15 mars 2019, seulement deux jours après son retour, Vital Nyandwi a été invité par un certain Richard Ntirampeba, membre des imbonerakure, à partager un verre. Arrivé sur place, il a trouvé Richard en compagnie du chef de poste de la police de Gisuru, le brigadier Benoît Ndembe.

Alors qu'ils venaient de lui servir une bière, une camionnette double cabine aux vitres teintées est arrivée. Des policiers en sont descendus, ont passé les menottes à Vital Nyandwi et l'ont aspergé de sa propre boisson avant de le jeter de force dans le véhicule. Certains témoins ont affirmé que la voiture appartenait à Epitace Ndayiragije, chef du service national de renseignement (SNR) à Ruyigi, tandis que d'autres évoquent une voiture appartenant à Olivier Nibigira, commissaire provincial de la police à l'époque. Des sources locales mentionnent également la présence du gouverneur de Ruyigi, Elia Bashingwa, à proximité.

Vital Nyandwi a d'abord été conduit au poste de police de Gisuru, où il a subi un interrogatoire mené par Epitace Ndayiragije et Olivier Nibigira. Les questions portaient sur de présumés liens avec des groupes armés et sur ses relations avec certains acteurs politiques à Bujumbura, ce qu'il a nié fermement. Il a aussi expliqué qu'il était rentré avec l'autorisation du musitanteri.

Le soir même, sa famille a pu brièvement le voir dans la cellule de la police de Gisuru. Mais vers 1h20 du matin, Vital Nyandwi a été sorti de sa cellule, emmené sans ses effets personnels, et transféré vers la ville de Ruyigi, vraisemblablement dans les locaux du SNR. Depuis cette nuit du 16 mars 2019, plus aucune trace de lui.



Certaines sources affirment qu'il aurait été vu une dernière fois dans un cachot de Ruyigi, mais l'opacité autour de son transfert demeure. Trois hommes sont mentionnés comme détenant la vérité sur son sort : Epitace Ndayiragije, Olivier Nibigira et Benoît Ndembe.

En 2019, la CNIDH a pourtant affirmé n'avoir enregistré aucun cas de disparition imputable aux forces de l'ordre burundaises. Depuis six ans, sous la présidence de Vigny Nimuraba, la Commission a systématiquement nié toute disparition forcée au Burundi entre 2019 et 2022, malgré les nombreux cas signalés par des organisations indépendantes.

## 5. Claude Nininahazwe, ancien réfugié en Tanzanie, arrêté à Makamba après son retour en 2021

***Claude Nininahazwe, ancien réfugié rentré de Tanzanie en 2021, a été arrêté à Makamba après avoir été piégé lors d'un rendez-vous. Accusé de faits liés aux événements de 2015, il est détenu sans qu'aucune preuve formelle n'ait été présentée. Son cas illustre les arrestations arbitraires qui visent certains Burundais de retour d'exil.***

Claude Nininahazwe, originaire de la province de Gitega, a fui le Burundi en 2015 et s'est réfugié au camp de Mtendeli en Tanzanie, où il a travaillé comme enseignant à la Maendeleo Primary School. En 2021, il est rentré volontairement au Burundi et s'est installé dans la commune de Mabanda, province de Makamba.

Quelques mois après son retour, Claude a reçu un appel téléphonique d'un homme lui demandant de le rejoindre au marché local pour une discussion urgente. Lorsqu'il est arrivé sur place, il a été immédiatement interpellé, menotté et embarqué de force dans un véhicule. L'arrestation a été menée par le chef provincial du renseignement de Makamba, en compagnie du commissaire provincial de la police.



Claude a été conduit au poste de police de Makamba où il a été accusé d'avoir participé aux manifestations de 2015 et d'être lié à des réseaux criminels présumés en Tanzanie. Il a nié ces accusations. Ses interrogateurs lui ont indiqué qu'il figurait sur une liste noire de personnes à interpellier.

Selon plusieurs sources, l'homme qui l'a attiré sur le lieu de son arrestation serait Prosper, ancien agent de la Danish Refugee Council (DRC) dans le camp de Mtendeli, actuellement actif pour les services de renseignement burundais depuis Dar es Salaam.

## 6. Disparition forcée de Claude Niyonzima<sup>1</sup>, ancien réfugié au Rwanda, enlevé par des militaires à Ngozi en 2021

**Claude Niyonzima, ancien réfugié rapatrié du Rwanda, a été enlevé le 23 août 2021 par des militaires au nord du Burundi alors qu’il exerçait son métier de chauffeur de transport en commun. Son enlèvement, survenu au croisement stratégique de Ngozi et Muyinga, s’inscrit dans une série d’opérations attribuées au renseignement militaire burundais. Depuis, plus aucune trace de lui ni de son véhicule, malgré les multiples démarches entreprises par sa famille.**

Claude Niyonzima, chauffeur de transport en commun et père de huit enfants, a disparu le 23 août 2021 après avoir été enlevé alors qu’il conduisait sur la route Kirundo – Ngozi. Cet ancien réfugié, rapatrié du Rwanda huit mois plus tôt, a été intercepté au lieu-dit Ku Masanganzira, à la frontière entre Ngozi et Muyinga, par des hommes en tenue militaire à bord d’une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées.

Les ravisseurs, venus avec leur propre chauffeur, ont forcé Claude à quitter sa Toyota Probox et l’ont embarqué dans leur véhicule. Sa voiture a été conduite par l’un des ravisseurs en direction de Ngozi. Depuis, ni lui ni son véhicule n’ont été revus.

Né en 1977 sur la colline Rubuga (commune Bugabira, province Kirundo), Claude Niyonzima était un chauffeur expérimenté. Il avait travaillé pendant 17 ans comme chauffeur communal à Bugabira avant de fuir au Rwanda en 2015. De retour en décembre 2020, il avait repris son métier de chauffeur pour le compte d’un particulier.

L’enlèvement de Claude présente des similitudes avec d’autres disparitions recensées en 2021, attribuées au renseignement militaire burundais (G2). Selon des sources proches de ces services, l’opération aurait été dirigée par le Lieutenant-Colonel Libère Niyonkuru, assisté de plusieurs agents, dont l’Adjudant-Major Onesphore Ndayishimiye alias Braddock, le Caporal Dieudonné Nahimana alias Cobra et le Caporal-Chef Youssouf Havyarimana, chauffeur de la camionnette ayant servi à l’enlèvement.



Depuis cette date, la famille de Claude Niyonzima est restée sans nouvelles. Dès le 25 août 2021, elle a lancé une alerte sur les réseaux sociaux et saisi les autorités burundaises, la police ainsi que la CNIDH. Ni la police, ni la commission nationale des droits humains n’ont donné suite à ces signalements. À ce jour, aucune information officielle sur le sort de Claude Niyonzima n’a été communiquée.

<sup>1</sup> [Déclaration-du-FOCODE-sur-8-cas-de-disparition-forcee-2.pdf](#)

## **7. Disparition de Isaac Bamporubusa, ancien militaire rapatrié du Rwanda, introuvable depuis le 30 décembre 2021**

*Ancien militaire des ex-FAB et père de quatre enfants, Isaac Bamporubusa a disparu à Bujumbura le 30 décembre 2021, deux semaines après son rapatriement du Rwanda. Enlevé en pleine journée par des individus en civil, son sort reste inconnu. Malgré les recherches de sa famille et l'absence d'informations officielles, aucune piste n'a permis de le retrouver à ce jour.*

Isaac Bamporubusa, ancien militaire des ex-Forces armées burundaises (FAB), est porté disparu depuis le 30 décembre 2021, soit deux semaines après son retour d'exil. Né en 1981 à Kibungo, commune de Bugendana, dans la province de Gitega, il avait fui le Burundi en 2017 pour se réfugier au Rwanda.



Rapatrié par le HCR le 15 décembre 2021, il est arrivé à Gitega le 17 décembre. Le 29 décembre, il s'est rendu à Bujumbura pour renouveler son permis de conduire et effectuer des démarches administratives.

Le 30 décembre 2021, alors qu'il se trouvait à Bujumbura, sur l'avenue de l'Amitié, un homme masqué l'a abordé et l'a invité à le suivre à l'extérieur. Peu après, des individus en civil l'ont enlevé et embarqué dans un véhicule banalisé.

Depuis ce jour, Isaac Bamporubusa demeure introuvable. Sa famille a entrepris des recherches auprès des postes de police et autres services de sécurité, sans succès. Ses proches rapportent avoir reçu plusieurs appels anonymes leur promettant des informations contre rançon, mais aucune piste concrète n'a été confirmée.

Isaac Bamporubusa, père de quatre enfants, avait décidé de rentrer au Burundi après plusieurs années d'exil, à la suite de l'appel lancé aux réfugiés par les autorités burundaises. Aucune communication officielle n'a, à ce jour, été faite sur sa disparition.

## **8. Claude Mpabonyabagenzi, ancien réfugié au Rwanda, disparu depuis cinq ans après son enlèvement par des Imbonerakure à Ngozi**

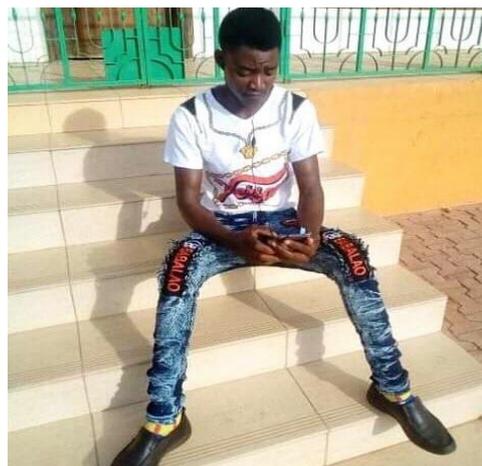
*Rapatrié du Rwanda début 2021, Claude Mpabonyabagenzi a été enlevé le 31 mars 2021 à Ngozi par un groupe d'Imbonerakure identifiés. Cinq ans après les faits, l'ancien réfugié*

***reste introuvable et aucune enquête officielle n'a été ouverte, malgré les soupçons pesant sur des réseaux locaux liés aux services de sécurité.***

Claude Mpabonyabagenzi, rapatrié du Rwanda deux semaines avant sa disparition, a été enlevé le 31 mars 2021 à Burengo, en plein centre-ville de Ngozi, par trois individus en civil à bord d'un véhicule Toyota TI aux vitres teintées. Originaire de la commune de Giteranyi en province de Muyinga, il s'était installé à Muremera, à proximité de la résidence des joueurs du club de football « Le Messenger ».

Ce jour-là, vers 18h15, Claude partageait un verre avec un ami dans un bar appelé « Ku Mugozi » lorsqu'il a été violemment interpellé et embarqué par ses ravisseurs sous les yeux de témoins. Depuis cet enlèvement, Claude Mpabonyabagenzi est resté introuvable.

Parmi les ravisseurs identifiés figure Musafiri Niyonkuru, étudiant à l'Université privée de Ngozi et membre actif des Imbonerakure, habitant le quartier Kinyami. Ce dernier avait été vu plus tôt dans le même bar avant de participer à l'opération.



Cinq ans plus tard, malgré des recherches menées par sa famille et ses amis dans plusieurs postes de police et lieux de détention de Ngozi, aucune trace de Claude n'a été retrouvée. Le mode opératoire observé lors de son enlèvement est similaire à celui souvent attribué au Service national de renseignement (SNR) et à des réseaux d'Imbonerakure impliqués dans plusieurs disparitions forcées dans la région.

À ce jour, aucune information officielle n'a été fournie concernant la disparition de Claude Mpabonyabagenzi.

## **9. Sylvain Magorwa, ancien réfugié en Tanzanie et enseignant, disparu au lendemain de son retour d'exil**

***Rapatrié de Tanzanie en septembre 2018, Sylvain Magorwa, enseignant et membre du FNL, a été arrêté moins de 24 heures après son retour chez lui, à Munzenze, dans la province de Cankuzo. Cinq ans plus tard, aucune trace de lui ni de son compagnon d'infortune, enlevés et remis aux agents du SNR. Sa disparition s'ajoute à la longue liste de cas non élucidés.***

Sylvain Magorwa, ancien enseignant et membre du FNL dirigé par Agathon Rwaswa, a disparu depuis le 30 septembre 2018, soit le lendemain de son retour d'exil du camp de Nduta en Tanzanie. Originaire de Munzenze, en commune Mishiha, province de Cankuzo, il était marié

et père de deux enfants. Avant son départ en exil en 2015, il enseignait à l'ECOFO Gikonko sur sa colline natale.

Après trois ans passés en Tanzanie, Sylvain Magorwa est rentré seul au Burundi le 29 septembre 2018, pour préparer la venue de sa famille. À peine arrivé chez lui à Rugusu, sa maison a été encerclée par des miliciens Imbonerakure. Le lendemain matin, Cossain Ndarugumiye, chef de la zone Munzenze, a ordonné son arrestation ainsi que celle de l'ami qui l'accompagnait.



Ligotés, Sylvain et son compagnon ont été transportés au poste de police de Mishiha, où ils ont été violemment battus par des policiers et des Imbonerakure. Peu après, Bonaventure Niyonkuru, chef provincial du Service National de Renseignement (SNR) à Cankuzo, est venu les récupérer. Les deux hommes, affaiblis, ont été embarqués de force dans le pick-up du SNR.

Depuis, Sylvain Magorwa et son compagnon sont introuvables. La camionnette aurait quitté Mishiha en direction de Cankuzo. Les proches de Sylvain, venus immédiatement sur place, ont vainement tenté de les retrouver dans tous les lieux de détention de la province.

Interrogés, certains policiers ont déclaré : « Des gens comme ça, il faut les chercher à Ngozi ou à Bujumbura, pas ici ». Depuis cette réponse inquiétante, la famille n'a obtenu aucune information sur son sort.

Plusieurs autorités locales sont citées dans cette affaire : Cossain Ndarugumiye, chef de zone Munzenze, Anaclet Hakizimana, administrateur communal de Mishiha, Rénovat Miburo, chef des Imbonerakure de la commune, Jérôme Tegirije, président du CNDD-FDD à Mishiha, ainsi que Bonaventure Niyonkuru, chef provincial du SNR.

À ce jour, le silence des autorités burundaises sur cette disparition forcée persiste.

## **10. Jean-Marie Vianney Nshimirimana, ancien réfugié en Tanzanie, disparu après son retour au Burundi**

*Deux semaines après son retour d'exil, Jean-Marie Vianney Nshimirimana, ancien responsable de la jeunesse du FNL à Nyabiraba, a été enlevé à Bujumbura le 31 octobre 2018. Connu pour son opposition au troisième mandat de Pierre Nkurunziza, il est resté introuvable depuis. Son enlèvement rappelle le sort de plusieurs rapatriés victimes de disparitions forcées.*

Jean-Marie Vianney Nshimirimana, ancien étudiant et militant du FNL dirigé par Agathon Rwasa, a disparu le **31 octobre 2018**, à Bujumbura, deux semaines après être rentré d'exil de

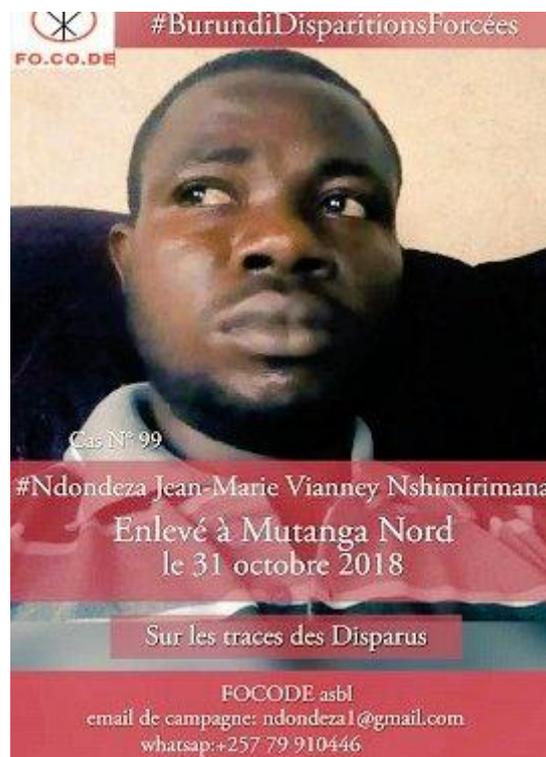
Tanzanie. Originaire de **Nyabiraba**, en province de **Bujumbura rural**, il était connu pour son engagement politique contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015, ce qui avait fait de lui une cible du SNR.

Né en **1985** à **Rusangwe**, sur la colline **Raro**, il était diplômé en Histoire de l'Université du Burundi. Ancien responsable de la jeunesse du FNL dans sa commune, il avait fui le pays en **2016** après un premier enlèvement et des menaces récurrentes. En **octobre 2018**, fatigué par l'exil, il avait sollicité l'aide d'un député de la coalition **AMIZERO y'Abarundi** pour financer son retour au Burundi.

À son arrivée, Jean-Marie Vianney s'était réfugié chez un proche à **Mutanga Nord**, à Bujumbura, en attendant de rencontrer l'administrateur communal de **Nyabiraba**, rencontre prévue pour le **1er novembre 2018**. La veille, le **31 octobre**, il a été enlevé alors qu'il faisait des courses sur l'avenue **Nyarugongo**, par des hommes en tenue de police, à bord d'un véhicule aux vitres teintées, un mode opératoire souvent attribué au SNR.

Depuis cette date, aucune trace de Jean-Marie Vianney Nshimirimana. Alerté après sa disparition, **Dieudonné Nahimana**, président du Conseil communal de **Nyabiraba** et proche de la victime, aurait sèchement répondu : « Ne me parlez plus de cet homme ! ».

Ses proches n'ont, depuis, reçu aucune information officielle sur sa localisation ou son sort.



## 11. Disparition forcée de Tuyishime Alexis, ancien réfugié au Rwanda et militant du MSD, enlevé par des Imbonerakure à Giteranyi

*Deux semaines après son retour d'exil, Alexis Tuyishime, jeune militant burundais, a été enlevé à Giteranyi par des membres des Imbonerakure. Originaire de Muyinga et ancien réfugié au Rwanda, il est introuvable depuis le 22 juin 2024. Sa disparition suscite de vives inquiétudes dans sa communauté.*

En date du 22 juin 2024, Alexis Tuyishime, âgé de 26 ans et originaire de la colline de Kijumbura, zone Masaka, commune Giteranyi en province de Muyinga, a été enlevé par Shabani Nimubona, chef provincial des Imbonerakure de Muyinga, assisté d'Isaac Nemeyimana, alias Rastafar, membre actif des Imbonerakure dans la zone Ruzo.

L'enlèvement s'est déroulé sur la colline de Nyakabiga, zone Ruzo, commune Giteranyi, alors qu'Alexis venait de sortir de l'église après avoir assisté à un office religieux et qu'il rendait visite à son oncle, Nyandwi Samuel, domicilié dans la même localité.



Les deux hommes l'ont saisi de force à la sortie de l'église et l'ont embarqué dans un véhicule de type Toyota Probox non immatriculé, qui a immédiatement quitté les lieux à vive allure. Depuis cet instant, Alexis Tuyishime est porté disparu.

Militant actif du MSD avant son exil en 2015, Alexis s'était réfugié au Rwanda avant de revenir au Burundi en 2021. Depuis son retour, il était régulièrement surveillé et interrogé par des Imbonerakure de la région, qui le soupçonnaient d'organiser des réunions clandestines et de diffuser des messages subversifs.

Au moment des faits ses proches ont sollicité l'intervention urgente des forces de l'ordre pour éviter que cette disparition ne vire à une tragédie.

## 12. Disparition suivie de détention secrète d'Apollinaire Bashirahishize à son retour d'exil en Ouganda

***Après 11 ans d'exil, Apollinaire Bashirahishize, ressortissant burundais de 39 ans, a été enlevé à Kobero le 1er avril 2024, à peine arrivé sur le sol burundais. Assimilé à tort à un ressortissant rwandais en raison de son accent, il a été secrètement détenu pendant deux semaines par le SNR avant d'être libéré.***

Apollinaire Bashirahishize, âgé de 39 ans, a été enlevé à Kobero, en province de Muyinga, le 1er avril 2024, alors qu'il venait de rentrer au Burundi après 11 ans d'absence. Originaire de Rumonge, il avait passé plusieurs années au Rwanda puis en Ouganda. Son retour au pays s'est transformé en détention secrète orchestrée par des membres présumés des Imbonerakure et du SNR.

Apollinaire est né sur la colline de Rutumo, dans la commune et province de Rumonge. Fuyant les violences de 1993, sa famille a trouvé refuge à Kanyosha, dans la ville de Bujumbura, où il a grandi dans un site de déplacés. Après des études à Kanyosha et au centre Stamm à Kibenga, il a exercé comme électricien avant de devenir évangéliste dans l'Église Pentecôte de Jérusalem (EPJ).

En 2013, il s'est installé avec sa famille au Rwanda, dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Finalement, il a résidé



plusieurs années au Rwanda et en Ouganda, où il vivait avant de décider de rentrer seul au Burundi fin mars 2024.

Le 1er avril 2024, à 18h30, Apollinaire a appelé sa famille depuis Kobero, après avoir emprunté un téléphone pour leur annoncer son arrivée sur le territoire burundais et solliciter un soutien financier de 30 000 FBU pour continuer son trajet vers Bujumbura. Peu après, ses proches reçoivent un appel leur indiquant qu'il se trouve entre les mains des forces de sécurité « pour vérification ». Plusieurs appels s'ensuivent, au cours desquels les interlocuteurs pressent la famille d'envoyer l'argent.

La communication s'est interrompue lorsque le téléphone, immatriculé au nom de Ndayishimiye Idrissa, a été éteint. Des recherches menées par ses proches dans les postes de police de Muyinga sont restées infructueuses. La famille soupçonne une arrestation motivée par son accent proche du kinyarwanda, souvent mal perçu à la frontière.

Ce n'est que le 16 avril 2024, soit après deux semaines de détention secrète présumée par le SNR à Muyinga, qu'Apollinaire Bashirahishize aurait été relâché, selon des informations concordantes. Aucun communiqué officiel n'a été émis concernant les raisons de son interpellation ou les conditions de sa détention.

### 13. Mukike : Arrestation arbitraire d'Arsène Ntirubuza, un rapatrié revenu du Rwanda

***Rapatrié du Rwanda après huit ans d'exil, Arsène Ntirubuza, cultivateur de 33 ans et père de famille, a été arrêté arbitrairement à Mukike le 11 avril 2024 par des agents du SNR. Transféré au siège du service national de renseignement à Bujumbura, il a été détenu sans motif officiel pendant six jours, avant d'être relâché dans le plus grand silence. Un nouvel épisode qui renforce la peur chez les rapatriés burundais.***

Le 11 avril 2024, Arsène Ntirubuza, 33 ans, marié et père de deux enfants en bas âge, a été arrêté arbitrairement par des agents du Service National de Renseignement (SNR) dans sa commune natale de Mukike, province de Bujumbura rural, alors qu'il revenait de ses champs de pommes de terre.



Après près de huit années passées en exil au Rwanda, Arsène Ntirubuza s'était rapatrié l'année précédente, persuadé par les assurances de l'administration communale que sa sécurité serait garantie. Depuis son retour, il s'était consacré à l'agriculture et à la commercialisation de ses récoltes sur les marchés de Bujumbura, s'efforçant de reconstruire sa vie et de subvenir aux besoins de sa famille.

Le jour de son arrestation, Arsène avait été conduit dans un premier temps au cachot de Nonoka, une localité de la même commune, avant d'être transféré le lendemain matin au siège du SNR à Bujumbura.

Ses proches, désespérés, n'avaient reçu aucune explication concernant les raisons de cette détention. La famille avait exigé qu'il soit rapidement présenté devant un tribunal si des accusations existaient ou qu'il soit libéré dans le cas contraire.

Arsène a été finalement relâché le 17 avril 2024, après six jours de détention, sans que les autorités n'aient jamais communiqué sur les motifs de son arrestation.

#### **14. David Bamporiki, ancien réfugié et militant du CNL, enlevé à Gihanga et toujours introuvable**

***Le 21 février 2024, David Bamporiki, ancien réfugié en RDC et militant du CNL, a été enlevé par des individus en uniforme à Gihanga, dans la province de Bubanza. Depuis son enlèvement, il reste introuvable malgré les recherches menées par ses proches.***

En date du 21 février 2024, David Bamporiki, militant du parti CNL et ancien réfugié, a été enlevé à Kagwema, dans la commune de Gihanga, province de Bubanza, par des individus vêtus de tenues policières et civiles. Il a été embarqué de force à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine blanche aux vitres teintées et sans plaques d'immatriculation.

Au moment des faits, David Bamporiki se trouvait dans un cabaret en compagnie d'Olivier Nahimana, responsable des Imbonerakure de Gihanga, et d'autres membres de cette milice. Les ravisseurs sont intervenus, l'ont maîtrisé et l'ont embarqué vers une destination inconnue.



Depuis ce jour, David Bamporiki reste introuvable. Les recherches effectuées par ses proches dans les différents postes de police et lieux de détention de la région n'ont rien donné.

#### **15. Yvan Irakoze, ancien réfugié en Ouganda, maintenu en détention arbitraire depuis trois ans**

***Après trois ans de détention sans procès à la prison centrale de Mpimba, Yvan Irakoze, ancien réfugié rentré d'Ouganda, a été discrètement transféré le 15 février 2025 vers un cachot des services de renseignement burundais. Alerté par sa famille, le FOCODE a lancé un appel public le 17 février. Sous la pression, les autorités l'ont rapidement ramené à Mpimba. Mais malgré ce retour, Yvan reste détenu sans jugement ni charges formelles, illustrant le sort préoccupant réservé à certains anciens réfugiés rapatriés.***

Après avoir passé près de trois ans en détention sans procès à la prison centrale de Mpimba, Yvan Irakoze a été transféré vers un cachot des services de renseignement le 15 février 2025, ce qui a suscité de vives inquiétudes. Face à cette situation le FOCODE a lancé une alerte le 17 février. Moins de 24 heures plus tard, il a été renvoyé à Mpimba. Pourtant, il demeure incarcéré sans jugement ni charges claires.

Le 17 février 2025, le FOCODE a lancé une alerte sur la situation d'Yvan Irakoze. Ce jeune homme, né en 1993 à Nyakabiga (Bujumbura), avait fui le Burundi en 2015 pour trouver refuge en Ouganda. En 2022, répondant favorablement aux appels du gouvernement burundais encourageant les réfugiés à rentrer, il était revenu au pays. Confronté cependant à des difficultés économiques et à l'absence d'emploi, il avait décidé de retourner en Ouganda. Au moment où il tentait de franchir la frontière au Kirundo, Yvan Irakoze a été arrêté par les services de renseignement burundais, puis incarcéré à la prison centrale de Mpimba, à Bujumbura. Depuis cette arrestation, il était détenu sans procès clair ni charges précises contre lui.



Le 15 février 2025, après presque trois années passées à Mpimba, Yvan avait été extrait de sa cellule. Mais, au lieu d'être remis en liberté, il avait été transféré vers un centre de détention inconnu relevant des services de renseignement. Sa famille, profondément inquiète, ignorait totalement où il se trouvait, et réclamait avec insistance son droit de visite ainsi qu'un procès équitable et transparent.

Notre alerte du 17 février 2025 a eu un effet positif immédiat : dès le lendemain, Yvan Irakoze a été retiré du lieu secret de détention des services de renseignement et reconduit à la prison centrale de Mpimba. Selon les informations reçues, les autorités l'avaient initialement présenté comme ressortissant rwandais, mais notre message public a permis de clarifier son identité burundaise.

Toutefois, Yvan Irakoze demeure détenu arbitrairement depuis trois ans, sans procès et sans que les charges retenues contre lui ne soient clairement établies.

## **16. Ferdinand Nyandwi, ancien réfugié, arrêté et exécuté à Kirundo avant d'être abandonné en forêt**

*Ancien réfugié rapatrié du Rwanda en 2021, Ferdinand Nyandwi a été arrêté le 26 novembre 2022 à Kirundo par des membres présumés de la milice Imbonerakure et des agents de la police. Horriblement torturé, il a été exécuté puis abandonné dans la forêt de Murehe. Sa*

***mort brutale s'ajoute à la liste des exactions visant d'anciens réfugiés rentrés volontairement au Burundi.***

Le 26 novembre 2022, Ferdinand Nyandwi, connu également sous le surnom de « Kambayingwe », a été arrêté au chef-lieu de la province de Kirundo. Il s'agissait d'un ancien réfugié qui était revenu au Burundi en 2021 après plusieurs années passées au Rwanda.

Peu après son arrestation, il a été conduit dans une zone reculée, à quelques mètres seulement du centre urbain, où il a subi des actes de torture ayant entraîné sa mort. Son corps a ensuite été abandonné dans la forêt naturelle de Murehe, en commune Busoni.

Des témoins oculaires ainsi que l'épouse de la victime ont identifié parmi les personnes présentes lors de cette exécution le responsable provincial des Imbonerakure, le secrétaire provincial du CNDD-FDD ainsi que le commissaire provincial de la police.

Le 6 décembre 2022, l'épouse de Ferdinand Nyandwi a témoigné devant le Premier ministre Gervais Ndirakobuca lors de sa visite officielle à Kirundo. Le chef du gouvernement avait alors promis une enquête et confié le suivi du dossier au gouverneur de la province. Toutefois, deux mois et demi après cette promesse, aucune avancée concrète n'a été observée.

À ce jour, aucun responsable présumé n'a été inquiété et aucune information officielle n'a été communiquée sur l'enquête.



## **17. Clément Nkurunziza, ancien réfugié déporté des États-Unis, détenu depuis 7 ans sans jugement définitif**

***Clément Nkurunziza, ancien réfugié burundais expulsé des États-Unis en 2018, est détenu depuis plus de sept ans à la prison centrale de Ngozi sans qu'aucun jugement définitif n'ait été rendu. Accusé d'implication présumée dans les massacres de l'Université du Burundi en 1995, il fait face à un procès entaché d'irrégularités et d'ingérences politiques, selon plusieurs sources judiciaires et indépendantes.***

Déporté des États-Unis le 22 mars 2018, Clément Nkurunziza a été arrêté dès sa descente d'avion à l'aéroport international de Bujumbura, puis transféré à la prison centrale de Ngozi. Il est poursuivi pour sa supposée implication dans les assassinats d'étudiants hutu survenus dans la nuit du 11 au 12 juin 1995 sur le campus Mutanga.



Le 22 janvier 2020, il a comparu devant le Tribunal de Grande Instance de Mukaza à Ngozi. Ses avocats ont plaidé l'irrecevabilité de l'affaire, évoquant la prescription des faits et le manque de compétence du tribunal à juger ce type de dossier, qui relèverait normalement de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR). Les juges ont toutefois décidé de poursuivre l'examen du fond du dossier malgré l'opposition de la défense, qui a refusé de plaider.

Des témoins rapportent que la ministre de la Justice Aimée Laurentine Kanyana serait intervenue en coulisse pour orienter la décision judiciaire en faveur d'une condamnation à perpétuité. Le ministère public, représenté par le substitut du procureur général près la Cour suprême, a

poursuivi l'instruction en mobilisant plusieurs témoins à charge.

Le jugement par défaut, rendu sans plaidoirie de la défense, a été notifié à Clément Nkurunziza le 28 juillet 2020. Depuis, aucune avancée n'a été constatée et l'accusé demeure incarcéré dans des conditions opaques, plus de sept ans après son arrestation.

## Conclusion

Malgré la mort inopinée du Président Pierre Nkurunziza survenue le 8 juin 2020 – figure emblématique d'un régime marqué par l'autoritarisme et la brutalité –, le Burundi n'a connu aucune accalmie en matière de respect des droits humains. L'accession au pouvoir d'une nouvelle équipe dirigeante issue du scrutin contesté du 20 mai 2020 n'a, en rien, inversé la tendance répressive. Le pays demeure entre les mains d'un cercle restreint de généraux du CNDD-FDD, dont certains d'entre eux ont été plusieurs fois désignés par la communauté internationale pour leur implication présumée dans de graves violations des droits humains.

Comme l'a justement relevé Doudou Diène, président de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi : « La crise burundaise a une très grande profondeur historique et les violations des droits de l'homme y sont institutionnelles et structurelles. Le changement d'hommes ne peut donc pas signifier de changement de politique. »

Dans un contexte où l'espace civique est complètement verrouillé et où la gouvernance par la peur est institutionnalisée, les anciens réfugiés sont devenus les cibles d'un appareil sécuritaire tentaculaire. Assimilés à des opposants ou à des dissidents potentiels pour avoir connu l'exil, ces hommes et femmes sont systématiquement pris pour cibles, sans distinction d'ethnie, qu'ils soient hutu ou tutsi.

Disparitions forcées, détentions arbitraires prolongées, exécutions extrajudiciaires : ce rapport documente 17 cas emblématiques, révélateurs d'une mécanique répressive visant à dissuader tout retour ou contestation. Les victimes illustrent tragiquement la spirale de violence qui frappe celles et ceux ayant fait le choix de rentrer au pays natal, souvent encouragés par des discours officiels fallacieux.

Le Parlement européen, dans sa résolution du 16 janvier 2020, a une fois de plus condamné cette dégradation continue des droits fondamentaux au Burundi, ciblant particulièrement les anciens réfugiés.

Quant aux discours ambivalents du président Evariste Ndayishimiye, ils illustrent l'impasse : derrière les appels au retour, se dissimule un mépris manifeste envers les exilés, qualifiés de « brebis égarées » ou de « suppôts des colons ». Cette rhétorique de stigmatisation ne fait qu'alimenter le climat d'hostilité et d'insécurité.

Les violations récurrentes qui frappent les rapatriés rappellent l'urgence de maintenir une vigilance internationale constante. Loin de constituer des cas isolés, ces violences s'inscrivent dans une stratégie de terreur, orchestrée par des corps répressifs tels que le Service national de renseignement (SNR), la police, l'armée et la milice Imbonerakure.

Face à cette situation préoccupante, il devient impératif que les États hôtes et la communauté internationale redoublent d'efforts pour garantir la protection et la dignité des réfugiés burundais, toujours exposés à de graves représailles en cas de retour.

## Recommandations

### **Au Président de la République, Monsieur Evariste Ndayishimiye, et à son Gouvernement :**

- Mettre fin sans délai aux persécutions visant les anciens réfugiés rapatriés dont notamment les disparitions forcées, les détentions arbitraires et les exécutions extrajudiciaires documentées dans ce rapport.
- Démanteler la milice Imbonerakure et interdire l'implication des forces de sécurité dans les opérations d'enlèvement et de répression.
- S'engager publiquement à garantir un retour volontaire, sécurisé et digne aux réfugiés burundais, sous la supervision internationale.
- Ouvrir des enquêtes indépendantes sur toutes les violations graves recensées et coopérer pleinement avec les instances régionales et internationales.

### **Au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) :**

- Suspendre tout programme de retour volontaire au Burundi tant que des garanties claires de protection et de non-représailles ne sont pas garanties.
- Renforcer la surveillance et le suivi post-rapatriement des réfugiés burundais afin de prévenir de nouvelles violations de leurs droits.
- Conditionner toute assistance logistique aux engagements formels et vérifiables du gouvernement burundais en faveur des droits humains des réfugiés rapatriés.

### **À la communauté internationale :**

- Exiger la cessation immédiate des violations visant les anciens réfugiés rapatriés et les voix dissidentes au Burundi.
- Renforcer la surveillance des institutions sécuritaires burundaises, notamment le SNR, la police et l'armée ainsi que la milice Imbonerakure du parti au pouvoir le CNDD-FDD.
- Soutenir et renforcer le mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Burundi, afin qu'il dispose de ressources accrues pour documenter les violations et formuler des recommandations contraignantes.

### **Aux États hôtes des réfugiés burundais :**

- Stopper tout processus de retour forcé ou encouragé, au vu de la persistance de graves risques de violations au Burundi.
- Étendre la durée des statuts de protection temporaire ou d'asile pour les réfugiés burundais sur leur territoire.
- Renforcer les mécanismes de protection interne et faciliter la réinstallation dans des pays tiers pour les cas les plus à risque.

### **Aux réfugiés burundais et à leurs familles :**

- S'abstenir de tout retour prématuré au Burundi sans garanties fermes et indépendantes de sécurité et de réintégration.
- Dénoncer, par les canaux sécurisés, toute tentative de manipulation ou d'intimidation menée par des agents du régime burundais à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.
- Renforcer la solidarité entre communautés en exil et se rapprocher systématiquement des organisations de protection des droits humains pour toute démarche liée au retour.